

farouches. Elle le regardait, cette fois, avec une tendresse de sœur et, de son mouchoir, essuyait la sueur glacée sur le front du malheureux. Alors il se rappela cette belle scène de l'*Oreste* d'Euripide, dont il avait ébauché un tableau qui, s'il avait pu l'achever, aurait été son chef-d'œuvre : la scène où la malheureuse Électre essuie l'écume qui souille la bouche de son frère. Et il croyait entendre aussi Élodie dire d'une voix douce : « Écoute-moi, mon frère chéri, pendant que les Furies te laissent maître de ta raison... »

Et il songeait :

« Et pourtant, je ne suis point parricide. Au contraire, c'est par piété filiale que j'ai versé le sang impur des ennemis de ma patrie. »

## XXIV

On n'en finissait pas avec la conspiration des prisons. Quarante-neuf accusés remplissaient les gradins. Maurice Brotteaux occupait la droite du plus haut degré, la place d'honneur. Il était vêtu de sa redingote puce, qu'il avait soigneusement brossée la veille, et reprise à l'endroit de la poche que le petit Lucrece, à la longue, avait usée. A son côté, la femme Rochemaure, peinte, fardée, éclatante, horrible. On avait placé le Père Longuemare entre elle et la fille Athénaïs, qui avait retrouvé, aux Madelonnettes, la fraîcheur de l'adolescence.

Les gendarmes entassaient sur les gradins des gens que ceux-ci ne connaissaient pas, et qui, peut-être, ne se connaissaient pas entre

eux, tous complices cependant, parlementaires, journaliers, ci-devant nobles, bourgeois et bourgeoises. La citoyenne Rochemaure aperçut Gamelin au banc des jurés. Bien qu'il n'eût pas répondu à ses lettres pressantes, à ses messages répétés, elle espéra en lui, lui envoya un regard suppliant et s'efforça d'être pour lui belle et touchante. Mais le regard froid du jeune magistrat lui ôta toute illusion.

Le greffier lut l'acte d'accusation qui, bref sur chacun des accusés, était long à cause de leur nombre. Il exposait à grands traits le complot ourdi dans les prisons pour noyer la République dans le sang des représentants de la nation et du peuple de Paris, et, faisant la part de chacun, il disait :

— L'un des plus pernicioeux auteurs de cette abominable conjuration est le nommé Brotteaux, ci-devant des Illettes, receveur des finances sous le tyran. Cet individu, qui se faisait remarquer, même au temps de la tyrannie, par sa conduite dissolue, est une preuve certaine que le libertinage et les mauvaises mœurs sont les plus grands ennemis de la liberté et du bonheur des peuples : en effet, après avoir dilapidé les finances publiques et épuisé en débauches une notable partie de la substance du peuple, cet individu s'associa avec son ancienne concubine,

la femme Rochemaure, pour correspondre avec les émigrés et informer traitreusement la faction de l'étranger de l'état de nos finances, des mouvements de nos troupes, des fluctuations de l'opinion.

» Brotteaux qui, à cette période de sa méprisable existence, vivait en concubinage avec une prostituée qu'il avait ramassée dans la boue de la rue Fromenteau, la fille Athénaïs, la gagna facilement à ses desseins et l'employa à fomenter la contre-révolution par des cris impudents et des excitations indécentes.

» Quelques propos de cet homme néfaste vous indiqueront clairement ses idées abjectes et son but pernicioeux. Parlant du tribunal patriotique, appelé aujourd'hui à le châtier, il disait insolemment : « Le Tribunal révolutionnaire ressemble » à une pièce de Guillaume Shakespeare, qui » mêle aux scènes les plus sanglantes les bouffonneries les plus triviales. » Sans cesse il préconisait l'athéisme, comme le moyen le plus sûr d'avilir le peuple et de le rejeter dans l'immoralité. Dans la prison de la Conciergerie, où il était détenu, il déplorait à l'égal des pires calamités les victoires de nos vaillantes armées, et s'efforçait de jeter la suspicion sur les généraux les plus patriotes en leur prêtant des desseins tyrannicides. « Attendez-vous, disait-il,

» dans un langage atroce, que la plume hésite à  
 » reproduire, attendez-vous à ce que, un jour,  
 » un de ces porteurs d'épée, à qui vous devez  
 » votre salut, vous avale tous comme la grue  
 » de la fable avala les grenouilles. »

Et l'acte d'accusation poursuivait de la sorte :

« La femme Rochemaure, ci-devant noble, concubine de Brotteaux, n'est pas moins coupable que lui. Non seulement elle correspondait avec l'étranger et était stipendiée par Pitt lui-même, mais, associée à des hommes corrompus, tels que Jullien (de Toulouse) et Chabot, en relations avec le ci-devant baron de Batz, elle inventait, de concert avec ce scélérat, toutes sortes de machinations pour faire baisser les actions de la compagnie des Indes, les acheter à vil prix et en relever le cours par des machinations opposées aux premières, frustrant ainsi la fortune privée et la fortune publique. Incarcérée à la Bourbe et aux Madelonnettes, elle n'a pas cessé de conspirer dans sa prison, d'agioter et de se livrer à des tentatives de corruption à l'égard des juges et des jurés.

» Louis Longuemare, ex-noble, ex-capucin, s'était depuis longtemps essayé à l'infamie et au crime avant d'accomplir les actes de trahison dont il a à répondre ici. Vivant dans une honneuse promiscuité avec la fille Gorcut, dite Athé-

naïs, sous le toit même de Brotteaux, il est le complice de cette fille et de ce ci-devant noble. Durant sa captivité à la Conciergerie, il n'a pas cessé un seul jour d'écrire des libelles attentatoires à la liberté et à la paix publiques.

» Il est juste de dire, à propos de Marthe Gorcut, dite Athénaïs, que les filles prostituées sont le plus grand fléau des mœurs publiques, auxquelles elles insultent, et l'opprobre de la société qu'elles flétrissent. Mais à quoi bon s'étendre sur des crimes répugnants, que l'accusée avoue sans pudeur?... »

L'accusation passait ensuite en revue les cinquante-quatre autres prévenus, que ni Brotteaux, ni le père Longuemare, ni la citoyenne Rochemaure ne connaissaient, sinon pour en avoir vu plusieurs dans les prisons, et qui étaient enveloppés avec les premiers dans « cette conjuration exécrable, dont les annales des peuples ne fournissent point d'exemple ».

L'accusation concluait à la peine de mort pour tous les inculpés.

Brotteaux fut interrogé le premier.

— Tu as conspiré ?

— Non, je n'ai pas conspiré. Tout est faux dans l'acte d'accusation que je viens d'entendre.

— Tu vois : tu conspires encore en ce moment contre le Tribunal.

Et le président passa à la femme Rochemaure, qui répondit par des protestations désespérées, des larmes et des arguties.

Le père Longuemare s'en remettait entièrement à la volonté de Dieu. Il n'avait pas même apporté sa défense écrite.

A toutes les questions qui lui furent posées, il répondit avec un esprit de renoncement. Toutefois, quand le président le traita de capucin, le vieil homme en lui se ranima :

— Je ne suis pas capucin, dit-il, je suis prêtre et religieux de l'ordre des barnabites.

— C'est la même chose, répliqua le président avec bonhomie.

Le père Longuemare le regarda, indigné :

— On ne peut concevoir d'erreur plus étrange, fit-il, que de confondre avec un capucin un religieux de cet ordre des barnabites qui tient ses constitutions de l'apôtre saint Paul lui-même.

Les éclats de rire et les huées éclatèrent dans l'assistance.

Et le père Longuemare, prenant ces moqueries pour des signes de dénégation, proclamait qu'il mourrait membre de cet ordre de Saint-Barnabé, dont il portait l'habit dans son cœur.

— Reconnais-tu, demanda le président, avoir conspiré avec la fille Gorcut, dite Athénaïs, qui t'accordait ses méprisables faveurs?

A cette question, le père Longuemare leva vers le ciel un regard douloureux et répondit par un silence qui exprimait la surprise d'une âme candide et la gravité d'un religieux qui craint de prononcer de vaines paroles.

— Fille Gorcut, demanda le président à la jeune Athénaïs, reconnais-tu avoir conspiré avec Brotteaux?

Elle répondit doucement :

— Monsieur Brotteaux, à ma connaissance, n'a fait que du bien. C'est un homme comme il en faudrait beaucoup et comme il n'y a pas meilleur. Ceux qui disent le contraire se trompent. C'est tout ce que j'ai à dire.

Le président lui demanda si elle reconnaissait avoir vécu en concubinage avec Brotteaux. Il fallut lui expliquer ce terme qu'elle n'entendait pas. Mais, dès qu'elle eut compris de quoi il s'agissait, elle répondit qu'il n'aurait tenu qu'à lui, mais qu'il ne le lui avait pas demandé.

On rit dans les tribunes et le président menaça la fille Gorcut de la mettre hors des débats si elle répondait encore avec un tel cynisme.

Alors elle l'appela cafard, face de carême, cornard, et vomit sur lui, sur les juges et les jurés des potées d'injures, jusqu'à ce que les gendarmes l'eussent tirée de son banc et emmenée hors de la salle.

Le président interrogea ensuite brièvement les autres accusés, dans l'ordre où ils étaient placés sur les gradins. Un nommé Navette répondit qu'il n'avait pu conspirer dans une prison où il n'avait séjourné que quatre jours. Le président fit cette observation que la réponse était à considérer et qu'il priait les citoyens jurés d'en tenir compte. Un certain Bellier répondit de même et le président adressa en sa faveur la même observation au jury. On interpréta cette bienveillance du juge comme l'effet d'une louable équité ou comme un salaire dû à la délation.

Le substitut de l'accusateur public prit la parole. Il ne fit qu'amplifier l'acte d'accusation et posa ces questions :

— Est-il constant que Maurice Brotteaux, Louise Rochemaure, Louis Longuemare, Marthe Gorcut, dite Athénaïs, Eusèbe Rocher, Pierre Guyton-Fabulet, Marcelline Descourtis, etc., etc., ont formé une conjuration dont les moyens sont l'assassinat, la famine, la fabrication de faux assignats et de fausse monnaie, la dépravation de la morale et de l'esprit public, le soulèvement des prisons; le but : la guerre civile, la dissolution de la représentation nationale, le rétablissement de la royauté?

Les jurés se retirèrent dans la chambre des

délibérations. Ils se prononcèrent à l'unanimité pour l'affirmative en ce qui concernait tous les accusés, à l'exception des dénommés Navette et Bellier, que le président et, après lui, l'accusateur public avaient mis, en quelque sorte, hors de cause. Gamelin motiva son verdict en ces termes :

— La culpabilité des accusés crève les yeux : leur châtement importe au salut de la Nation et ils doivent eux-mêmes souhaiter leur supplice comme le seul moyen d'expier leurs crimes.

Le président prononça la sentence en l'absence de ceux qu'elle concernait. Dans ces grandes journées, contrairement à ce qu'exigeait la loi, on ne rappelait pas les condamnés pour leur lire leur arrêt, sans doute parce qu'on craignait le désespoir d'un si grand nombre de personnes. Vaine crainte, tant la soumission des victimes était alors grande et générale! Le greffier descendit lire le verdict, qui fut entendu dans ce silence et cette tranquillité qui faisaient comparer les condamnés de prairial à des arbres mis en coupe.

La citoyenne Rochemaure se déclara enceinte. Un chirurgien, qui était en même temps juré, fut commis pour la visiter. On la porta évanouie dans son cachot.

— Ah! soupira le Père Longuemare, ces juges sont des hommes bien dignes de pitié : l'état de leur âme est vraiment déplorable. Ils brouillent tout et confondent un barnabite avec un franciscain.

L'exécution devait avoir lieu, le jour même, à la « barrière du Trône-Renversé ». Les condamnés, la toilette faite, les cheveux coupés, la chemise échancrée, attendirent le bourreau, parqués comme un bétail dans la petite salle séparée du greffe par une cloison vitrée.

A l'arrivée de l'exécuteur et de ses valets, Brotteaux, qui lisait tranquillement son Lucrèce, mit le signet à la page commencée, ferma le livre, le fourra dans la poche de sa redingote et dit au barnabite :

— Mon révérend Père, ce dont j'enrage, c'est que je ne vous persuaderai pas. Nous allons dormir tous deux notre dernier sommeil, et je ne pourrai pas vous tirer par la manche et vous réveiller pour vous dire : « Vous voyez : vous n'avez plus ni sentiment ni connaissance ; vous êtes inanimé. Ce qui suit la vie est comme ce qui la précède. »

Il voulut sourire; mais une atroce douleur lui saisit le cœur et les entrailles et il fut près de défaillir.

Il reprit toutefois :

— Mon Père, je vous laisse voir ma faiblesse. J'aime la vie et ne la quitte point sans regret.

— Monsieur, répondit le moine avec douceur, prenez garde que vous êtes plus brave que moi et que pourtant la mort vous trouble davantage. Que veut dire cela, sinon que je vois la lumière, que vous ne voyez pas encore?

— Ce pourrait être aussi, dit Brotteaux, que je regrette la vie parce que j'en ai mieux joui que vous, qui l'avez rendue aussi semblable que possible à la mort.

— Monsieur, dit le Père Longuemare en pâissant, cette heure est grave. Que Dieu m'assiste! Il est certain que nous mourrons sans secours. Il faut que j'aie jadis reçu les sacrements avec tiédeur et d'un cœur ingrat, pour que le Ciel me les refuse aujourd'hui que j'en ai un si pressant besoin.

Les charrettes attendaient. On y entassa les condamnés, les mains liées. La femme Roche-maure, dont la grossesse n'avait pas été reconnue par le chirurgien, fut hissée dans un des tombeaux. Elle retrouva un peu de son énergie pour observer la foule des spectateurs, espérant contre toute espérance y rencontrer des sauveurs. Ses yeux imploraient. L'affluence était moindre qu'autrefois et les mouvements des esprits moins violents. Quelques femmes seule-

ment criaient : « A mort ! » ou raillaient ceux qui allaient mourir. Les hommes haussaient les épaules, détournaient la tête et se taisaient, soit par prudence, soit par respect des lois.

Il y eut un frisson dans la foule quand Athénaïs passa le guichet. Elle avait l'air d'un enfant.

Elle s'inclina devant le religieux :

— Monsieur le curé, lui dit-elle, donnez-moi l'absolution.

Le Père Longuemare murmura gravement les paroles sacramentelles, et dit :

— Ma fille ! vous êtes tombée dans de grands désordres ; mais que ne puis-je présenter au Seigneur un cœur aussi simple que le vôtre !

Elle monta, légère, dans la charrette. Et là, le buste droit, sa tête d'enfant fièrement dressée, elle s'écria :

— Vive le roi !

Elle fit un petit signe à Brotteaux pour lui montrer qu'il y avait de la place à côté d'elle. Brotteaux aida le barnabite à monter et vint se placer entre le religieux et l'innocente fille.

— Monsieur, dit le Père Longuemare au philosophe épicurien, je vous demande une grâce : ce Dieu auquel vous ne croyez pas encore, priez-le pour moi. Il n'est pas sûr que vous ne soyez pas plus près de lui que je ne le

suis moi-même : un moment en peut décider. Pour que vous deveniez l'enfant privilégié du Seigneur, il ne faut qu'une seconde. Monsieur, priez pour moi.

Tandis que les roues tournaient en grinçant sur le pavé du long faubourg, le religieux récitait du cœur et des lèvres les prières des agonisants.

Brotteaux se remémorait les vers du poète de la nature : *Sic ubi non erimus...* Tout lié qu'il était et secoué dans l'infâme charrette, il gardait une attitude tranquille et comme un souci de ses aises. A son côté, Athénaïs, fière de mourir ainsi que la reine de France, jetait sur la foule un regard hautain, et le vieux traitant, contemplant en connaisseur la gorge blanche de la jeune femme, regrettait la lumière du jour.

Pendant que les charrettes roulaient, entourées de gendarmes, vers la place du Trône-Renversé, menant à la mort Brotteaux et ses complices, Évariste était assis, pensif, sur un banc du jardin des Tuileries. Il attendait Élodie. Le soleil, penchant à l'horizon, criblait de ses flèches enflammées les marronniers touffus. A la grille du jardin, la Renommée, sur son cheval ailé, embouchait sa trompette éternelle. Les porteurs de journaux criaient la grande victoire de Fleurus.

« Oui, songeait Gamelin, la victoire est à nous. Nous y avons mis le prix. »

Il voyait les mauvais généraux traîner leurs ombres condamnées dans la poussière sanglante

de cette place de la Révolution où ils avaient péri. Et il sourit fièrement, songeant que, sans les sévérités dont il avait eu sa part, les chevaux autrichiens mordraient aujourd'hui l'écorce de ces arbres.

Il s'écriait en lui-même :

« Terreur salutaire, ô sainte terreur ! L'année passée, à pareille époque, nous avons pour défenseurs d'héroïques vaincus en guenilles ; le sol de la patrie était envahi, les deux tiers des départements en révolte. Maintenant nos armées bien équipées, bien instruites, commandées par d'habiles généraux, prennent l'offensive, prêtes à porter la liberté par le monde. La paix règne sur tout le territoire de la République... Terreur salutaire ! ô sainte terreur ! aimable guillotine ! L'année passée, à pareille époque, la République était déchirée par les factions ; l'hydre du fédéralisme menaçait de la dévorer. Maintenant l'unité jacobine étend sur l'empire sa force et sa sagesse... »

Cependant il était sombre. Un pli profond lui barrait le front ; sa bouche était amère. Il songeait : « Nous disions : *Vaincre ou mourir*. Nous nous trompions, c'est *vaincre et mourir* qu'il fallait dire. »

Il regardait autour de lui. Les enfants faisaient des tas de sable. Les citoyennes sur leur chaise



de bois, au pied des arbres, brodaient ou cou-  
saient. Les passants en habit et culotte d'une  
élégance étrange, songeant à leurs affaires ou à  
leurs plaisirs, regagnaient leur demeure. Et  
Gamelin se sentait seul parmi eux : il n'était ni  
leur compatriote ni leur contemporain. Que  
s'était-il donc passé? Comment à l'enthousiasme  
des belles années avaient succédé l'indifférence,  
la fatigue et, peut-être, le dégoût? Visiblement,  
ces gens-là ne voulaient plus entendre parler  
du Tribunal révolutionnaire et se détournaient  
de la guillotine. Devenue trop importune sur la  
place de la Révolution, on l'avait renvoyée au  
bout du faubourg Antoine. Là même, au passage  
des charrettes, on murmurait. Quelques voix,  
dit-on, avaient crié : « Assez ! »

Assez, quand il y avait encore des traîtres,  
des conspirateurs! Assez, quand il fallait renou-  
veler les comités, épurer la Convention! Assez,  
quand des scélérats déshonoraient la représenta-  
tion nationale! Assez, quand on méditait jusque  
dans le tribunal révolutionnaire la perte du  
Juste! Car, chose horrible à penser et trop vérita-  
ble! Fouquier lui-même ourdissait des trames,  
et c'était pour perdre Maximilien qu'il lui avait  
immolé pompeusement cinquante-sept victimes  
traînées à la mort dans la chemise rouge des  
parricides. A quelle pitié criminelle cédait la

France? Il fallait donc la sauver malgré elle  
et, lorsqu'elle criait grâce, se boucher les  
oreilles et frapper. Hélas! les destins l'avaient  
résolu : la patrie maudissait ses sauveurs. Qu'elle  
nous maudisse et qu'elle soit sauvée!

« C'est trop peu que d'immoler des victimes  
obscurcs, des aristocrates, des financiers, des  
publicistes, des poètes, un Lavoisier, un  
Roucher, un André Chénier. Il faut frapper  
ces scélérats tout-puissants qui, les mains  
pleines d'or et dégouttantes de sang, prépa-  
rent la ruine de la Montagne, les Foucher,  
les Tallien, les Rovère, les Carrier, les Bour-  
don. Il faut délivrer l'État de tous ses enne-  
mis. Si Hébert avait triomphé, la Conven-  
tion était renversée, la République roulait  
aux abîmes; si Desmoulins et Danton avaient  
triomphé, la Convention, sans vertus, livrait  
la République aux aristocrates, aux agioteurs  
et aux généraux. Si les Tallien, les Fouché,  
monstres gorgés de sang et de rapines,  
trionphent, la France se noie dans le crime et  
l'infamie... Tu dors, Robespierre, tandis que  
des criminels ivres de fureur et d'effroi méditent  
ta mort et les funérailles de la liberté. Couthon,  
Saint-Just, que tardez-vous à dénoncer les com-  
plots?

» Quoi! l'ancien État, le monstre royal assurait

son empire en emprisonnant chaque année quatre cent mille hommes, en en pendant quinze mille, en en rouant trois mille, et la République hésiterait encore à sacrifier quelques centaines de têtes à sa sûreté et à sa puissance ! Noyons-nous dans le sang et sauvons la patrie... »

Comme il songeait ainsi, Élodie accourut à lui pâle et défaite :

— Évariste, qu'as-tu à me dire ? Pourquoi ne pas venir à l'*Amour Peintre*, dans la chambre bleue ? Pourquoi m'as-tu fait venir ici ?

— Pour te dire un éternel adieu.

Elle murmura qu'il était insensé, qu'elle ne pouvait comprendre...

Il l'arrêta d'un très petit geste de la main :

— Élodie, je ne puis plus accepter ton amour.

— Tais-toi, Évariste, tais-toi !

Elle le pria d'aller plus loin : là, on les observait, on les écoutait.

Il fit une vingtaine de pas et poursuivit, très calme :

— J'ai fait à ma patrie le sacrifice de ma vie et de mon honneur. Je mourrai infâme, et n'aurai à te léguer, malheureuse, qu'une mémoire exécrée... Nous aimer ? Est-ce que l'on peut m'aimer encore?... Est-ce que je puis aimer ?

Elle lui dit qu'il était fou ; qu'elle l'aimait, qu'elle l'aimerait toujours. Elle fut ardente, sincère ; mais elle sentait aussi bien que lui, elle sentait mieux que lui qu'il avait raison. Et elle se débattait contre l'évidence.

Il reprit :

— Je ne me reproche rien. Ce que j'ai fait, je le ferais encore. Je me suis fait anathème pour la patrie. Je suis maudit. Je me suis mis hors l'humanité : je n'y rentrerai jamais. Non ! la grande tâche n'est pas finie. Ah ! la clémence, le pardon !... Les traîtres pardonnent-ils ? Les conspirateurs sont-ils cléments ? Les scélérats parricides croissent sans cesse en nombre ; il en sort de dessous terre, il en accourt de toutes nos frontières : de jeunes hommes, qui eussent mieux péri dans nos armées, des vieillards, des enfants, des femmes, avec les masques de l'innocence, de la pureté, de la grâce. Et quand on les a immolés, on en trouve davantage... Tu vois bien qu'il faut que je renonce à l'amour, à toute joie, à toute douceur de la vie, à la vie elle-même.

Il se tut. Faite pour goûter de paisibles jouissances, Élodie depuis plus d'un jour s'effrayait de mêler, sous les baisers d'un amant tragique, aux impressions voluptueuses des images sanglantes : elle ne répondit rien. Évariste but comme un calice amer le silence de la jeune femme.

— Tu le vois bien, Élodie : nous sommes précipités ; notre œuvre nous dévore. Nos jours, nos heures sont des années. J'aurai bientôt vécu un siècle. Vois ce front ! Est-il d'un amant ? Aimer !...

— Évariste, tu es à moi, je te garde ; je ne te rends pas ta liberté.

Elle s'exprimait avec l'accent du sacrifice. Il le sentit ; elle le sentit elle-même.

— Élodie, pourras-tu attester, un jour, que je vécus fidèle à mon devoir, que mon cœur fut droit et mon âme pure, que je n'eus d'autre passion que le bien public ; que j'étais né sensible et tendre ? Diras-tu : « Il fit son devoir » ? Mais non ! tu ne le diras pas. Et je ne te demande pas de le dire. Périsses ma mémoire ! Ma gloire est dans mon cœur ; la honte m'environne. Si tu m'aimas, garde sur mon nom un éternel silence.

Un enfant de huit ou neuf ans, qui jouait au cerceau, se jeta en ce moment dans les jambes de Gamelin.

Celui-ci l'éleva brusquement dans ses bras :

— Enfant ! tu grandiras libre, heureux, et tu le devras à l'infâme Gamelin. Je suis atroce pour que tu sois heureux. Je suis cruel pour que tu sois bon ; je suis impitoyable pour que demain tous les Français s'embrassent en versant des larmes de joie.

Il le pressa contre sa poitrine :

— Petit enfant, quand tu seras un homme, tu me devras ton bonheur, ton innocence ; et, si jamais tu entends prononcer mon nom, tu l'exécreras.

Et il posa à terre l'enfant, qui s'alla jeter épouventé dans les jupes de sa mère, accourue pour le délivrer.

Cette jeune mère, qui était jolie et d'une grâce aristocratique, dans sa robe de linon blanc, emmena son petit garçon avec un air de hauteur.

Gamelin tourna vers Élodie un regard farouche :

— J'ai embrassé cet enfant ; peut-être ferai-je guillotiner sa mère.

Et il s'éloigna, à grands pas, sous les quinconces.

Élodie resta un moment immobile, le regard fixe et baissé. Puis, tout à coup, elle s'élança sur les pas de son amant, et, furieuse, échevelée, telle qu'une ménade, elle le saisit comme pour le déchirer et lui cria d'une voix étranglée de sang et de larmes :

— Eh bien ! moi aussi, mon bien-aimé, envoie-moi à la guillotine ; moi aussi, fais-moi trancher la tête !

Et, à l'idée du couteau sur sa nuque, toute sa chair se fondait d'horreur et de volupté.

## XXVI

Tandis que le soleil de thermidor se couchait dans une pourpre sanglante, Évariste errait, sombre et soucieux, par les jardins Marbeuf, devenus propriété nationale et fréquentés des Parisiens oisifs. On y prenait de la limonade et des glaces; il y avait des chevaux de bois et des tirs pour les jeunes patriotes. Sous un arbre, un petit Savoyard en guenilles, coiffé d'un bonnet noir, faisait danser une marmotte au son aigre de sa vielle. Un homme, jeune encore, svelte, en habit bleu, les cheveux poudrés, accompagné d'un grand chien, s'arrêta pour écouter cette musique agreste. Évariste reconnut Robespierre. Il le retrouvait pâli, amaigri, le visage durci et traversé de plis douloureux. Et il songea :

« Quelles fatigues, et combien de souffrances ont laissé leur empreinte sur son front? Qu'il est pénible de travailler au bonheur des hommes! A quoi songe-t-il en ce moment? Le son de la vielle montagnarde le distrait-il du souci des affaires? Pense-t-il qu'il a fait un pacte avec la mort et que l'heure est proche de le tenir? Médite-t-il de rentrer en vainqueur dans ce comité de Salut public dont il s'est retiré, las d'y être tenu en échec, avec Couthon et Saint-Just, par une majorité séditiieuse? Derrière cette face impénétrable quelles espérances s'agitent ou quelles craintes? »

Pourtant Maximilien sourit à l'enfant, lui fit d'une voix douce, avec bienveillance, quelques questions sur la vallée, la chaumière, les parents que le pauvre petit avait quittés, lui jeta une petite pièce d'argent et reprit sa promenade. Après avoir fait quelques pas, il se retourna pour appeler son chien qui, sentant le rat, montrait les dents à la marmotte hérissée.

— Brout! Brout!

Puis il s'enfonça dans les allées sombres.

Gamelin, par respect, ne s'approcha pas du promeneur solitaire; mais, contemplant la forme mince qui s'effaçait dans la nuit, il lui adressa cette oraison mentale :

« J'ai vu ta tristesse, Maximilien; j'ai compris

ta pensée. Ta mélancolie, ta fatigue et jusqu'à cette expression d'effroi empreinte dans tes regards, tout en toi dit : « Que la terreur » s'achève et que la fraternité commence! Fran- » çais, soyez unis, soyez vertueux, soyez bons. » Aimez-vous les uns les autres... » Eh bien! je servirai tes desseins; pour que tu puisses, dans ta sagesse et ta bonté, mettre fin aux discordes civiles, éteindre les haines fratricides, faire du bourreau un jardinier qui ne tranchera plus que les têtes des choux et des laitues, je préparerai avec mes collègues du Tribunal les voies de la clémence, en exterminant les conspirateurs et les traîtres. Nous redoublerons de vigilance et de sévérité. Aucun coupable ne nous échappera. Et quand la tête du dernier des ennemis de la République sera tombée sous le couteau, tu pourras être indulgent sans crime et faire régner l'innocence et la vertu sur la France, ô père de la patrie! »

L'Incorruptible était déjà loin. Deux hommes en chapeau rond et culotte de nankin, dont l'un, d'aspect farouche, long et maigre, avait un dragon sur l'œil et ressemblait à Tallien, le croisèrent au tournant d'une allée, lui jetèrent un regard oblique et, feignant de ne point le reconnaître, passèrent. Quand ils furent à une

assez grande distance pour n'être pas entendus, ils murmurèrent à voix basse :

— Le voilà donc, le roi, le pape, le dieu. Car il est Dieu. Et Catherine Théot est sa prophétesse.

— Dictateur, traître, tyran! il est encore des Brutus.

— Tremble, scélérat! la roche Tarpéienne est près du Capitole.

Le chien Brout s'approcha d'eux. Il se turent et hâtèrent le pas.